

## **Argumentaire pour l'obtention de la délégation gestion de la forêt**

### **Sécuriser les investissements passés et le potentiel de développement**

Une délégation de la gestion élargie permettra de sécuriser les investissements réalisés et à venir dans l'offre touristique du Parc. Le développement de ce secteur repose avant tout sur la satisfaction de la clientèle à l'égard de l'expérience qu'elle vit quand elle consomme l'offre du PNRP. Or, il est déjà établi et documenté que la qualité de cette expérience est intimement liée à la quiétude ainsi qu'à la qualité des paysages, deux variables qui reposent sur une gestion hors du contrôle du Parc actuellement.

### **Investir nos efforts pour optimiser les retombées, plutôt que de les investir à protéger des intérêts et mitiger des impacts négatifs**

L'obtention du mandat de gestion permettrait de passer d'une réalité d'harmonisation à celle d'optimisation des usages. Actuellement, le PNRP doit veiller à la protection de ses intérêts via le processus de planification forestière administré par le MFFP. Ce processus repose sur la consultation et par le fait même, n'offre pas de garantie sur l'intégration des demandes du Parc dans la planification et l'opération des interventions forestières.

### **Saisir des opportunités de synergie**

Un mandat de gestion élargie permet également de saisir beaucoup plus d'opportunités dans les opérations courantes du PNRP parce que l'ensemble des revenus et des dépenses est lié au même portefeuille. D'abord, il y a les revenus de bois qui peuvent venir soutenir le développement récréotouristique ou bien équilibrer un budget advenant une performance moindre dans l'achalandage récréatif. On peut aussi penser au développement et à l'entretien du réseau routier qu'il est possible d'amortir sur davantage de revenus. Les opérations forestières pourraient également permettre d'élargir l'offre récréotouristique du Parc. L'ouverture de secteurs de récolte et de chemins l'hiver peut permettre d'augmenter l'offre récréative en période hivernale. La synergie pourrait également s'opérer du côté des déplacements de la main-d'œuvre. En effet, il devient plus facile de rentabiliser des déplacements sur le territoire en jumelant, par exemple, la réponse à une plainte d'un client avec la réalisation d'un suivi de traitement sylvicole. L'expansion des activités permet également d'utiliser pleinement l'entièreté du territoire et, par le fait même, d'y assurer une présence ainsi qu'une surveillance accrue.

### **Promouvoir le rayonnement du Parc et tirer profit des retombées économiques de cet équipement régional.**

La cohabitation de l'écotourisme et d'activités forestières industrielles constitue un défi de planification et de gestion important. La région de Portneuf aurait l'occasion de démontrer que c'est non seulement faisable, mais économiquement avantageux. D'autres projets de forêt habitée, par exemple le Parc régional des Grandes-Coulées au Centre-du-Québec, ou alors la Forêt de l'aigle en Outaouais, ont permis à des régions de rayonner à cause de l'exemplarité de la cohabitation des usages forestiers et récréatifs.

## **Favoriser l'économie locale et encourager les circuits courts**

Le contrôle de la ressource bois sur le territoire permettrait aussi de favoriser l'économie locale en s'assurant d'approvisionner des entreprises du comté et d'aider la création d'emplois en faisant en sorte de privilégier les activités forestières régulières à petite échelle plutôt que des opérations d'envergure tous les 15 ou 20 ans. Le volume de bois annuel disponible appréciable pourrait aussi permettre des synergies d'autres créneaux en développement dans Portneuf, comme la biomasse forestière. En contrôlant plus de ressources sur le territoire du PNRP, ce levier de développement pour l'économie locale qu'est le PNRP devient non seulement plus important, mais aussi plus souple et plus robuste.

## **Renforcer le sentiment d'appartenance au Parc et le désir de participer à son succès.**

Le contrôle de la gestion forestière permet de créer des partenariats plus forts avec l'ensemble des organisations qui dépend de ce territoire pour leur développement. On a qu'à penser aux érablières, clubs de VTT & motoneiges, usines consommatrices de bois, entrepreneurs forestiers ou de voirie, etc. Le contrôle de la gestion forestière permet de développer de nouveaux liens d'affaires et d'en renforcer d'autres, déjà existants, avec des entreprises de Portneuf. La réussite d'un tel projet de gestion intégrée accroîtra assurément la fierté régionale qui est déjà très sensible à tout ce qui touche la forêt, l'un des piliers historiques de son développement.